

# COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

## BUREAU COMMUNAUTAIRE

# ***PROCES VERBAL***

de la séance du

**MARDI 28 JANVIER 2020**

à 18 H 30

Salle de réunion de la  
Communauté d'Agglomération d'Épinal

*(4, rue Louis Meyer - 88190 GOLBEY)*

# COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

**BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**Mardi 28 janvier 2020 à 18 h 30**  
**Salle de réunion de la Communauté d'Agglomération d'Épinal**  
**4, rue Louis Meyer - 88190 GOLBEY**

Affichage - article L 2121-25 du CGCT

L'an deux mille vingt, le vingt-huit janvier à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, se sont réunis en salle de réunion de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, 4 rue Louis Meyer à Golbey, sur convocation qui leur a été adressée par le Président en date du vingt deux janvier deux mil vingt, conformément à l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Michel HEINRICH, Président, a ouvert la séance, en présence des Membres du Bureau :

**Présents** : Mesdames et Messieurs R. Alémani, P. Eymard, JL. Martinet, H. Vouaux, F. Dulot, JC. Moretton, P. Soltys, P. Raffel, P. Nardin, P. Hauller, P. Deau, JC. Cravoisy, P. Larrière, J. Marot, E. Del Génini, R. Habrant, B. Gille, MC. Serieys.

**Excusés** : Madame et Messieurs Y. Villemin (pouvoir à Monsieur P. Soltys), D. Momon, V. Marcot, G. Colin, F. Drevet, O. Baraban (pouvoir à Monsieur P. Raffel), N. Braun, E. Garion (pouvoir à Monsieur P. Eymard).

**Absents** : Messieurs M. Fournier, C. Petit

**SECRETAIRE DE SÉANCE** : Monsieur Jean-Claude CRAVOISY a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du lundi 25 novembre 2019 est adopté à l'unanimité.

**1 - Cession de terrain**

Le Bureau Communautaire a approuvé la cession d'un terrain au profit de la SCI LES CRAPAUDS pour une surface d'environ 447 m<sup>2</sup> à provenir de la parcelle cadastrée AH 553 pour un montant de 25 € HT par m<sup>2</sup>.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2 - Convention de remboursement de charges sociales**

Le Bureau Communautaire a approuvé, avec la Commune d'Uxegney, la convention portant remboursement de charges sociales suite à l'intégration d'un fonctionnaire momentanément privé d'emploi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Golbey, le 29 janvier 2020,  
Le Président,



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Heinrich', written over a faint grid.

Michel HEINRICH